

Fiche de demande de STAGE « DECOUVERTE » 2017 – 2018

Document à remplir par la famille, puis à retourner au chef d'établissement du lieu de scolarité de l'élève.
Celui-ci contactera le proviseur adjoint du Lycée Pierre Gilles de Gennes pour mettre le stage en place.

NOM :Prénom :

Classe de : Diplôme préparé : Interne Demi-pensionnaire Externe

Collège ou lycée – Ville de l'établissement :

Nom du chef d'établissement :

Adresse mail de l'établissements scolaire

Responsable légal (Nom + prénom) :

Adresse :

Code postalVille :

Téléphone :Date de naissance :/...../..... Fille Garçon

Filière de métiers	Nom de la formation	Cocher (plusieurs choix possibles)
3 ^{ème} Prépa Pro	3 ^{ème} PREPA PRO	
Vente Commerce	CAP Employé de vente Spécialisée Option B	
	BAC Professionnel Vente	
	BAC Professionnel Commerce	
Restauration	CAP Cuisine	
	BAC Professionnel Commercialisation en service de Restauration (service	
	BAC Professionnel Cuisine	
Maintenance Electricité Chimie	CAP Maintenance de Matériels option : Matériels de Parcs et Jardins. (MMMPJ)	
	2 ^{nde} BAC Professionnel Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de la Chimie.	

Signature de l'élève ou des parents :	Avis et signature du chef d'établissement d'origine:
---------------------------------------	------------------------------------------------------

Voir au dos : Déroulement du stage

STAGES « DECOUVERTE »

A effectuer de janvier 2018 à début mai 2018

- **Déroulement du Stage Découverte :**
 - Arrivée 8H30 sur le site du lycée professionnel (accueil).
 - Accueil du stagiaire et de ses responsables par le proviseur adjoint ou le directeur chargé des Formations (DDFPT)
 - Matinée en classe ou en atelier avec les élèves de la section choisie
 - Déjeuner au self du lycée avec les élèves
 - Après-midi en classe avec les élèves de la section choisie si journée entière.
 - Fin de la journée et départ vers 17H30 après un entretien avec le proviseur adjoint ou le DDFPT.
- **Si vous hésitez entre deux métiers / deux sections**, vous pouvez demander à voir deux classes dans la même journée. Dans ce cas, vous passerez la matinée dans une classe et l'après-midi dans une autre.
- Le choix du jour pour faire le stage « découverte » dépend avant tout des emplois du temps des classes ou des sections choisies : le but est de participer aux cours les plus représentatifs de chaque formation demandée.
- Durée indicative :
 - une spécialité : une demi-journée à une journée complète
 - deux spécialités : un à deux jours (en fonction des emplois du temps)
 - trois spécialités : deux journées
- Tarifs repas :
Repas : 4,40 €
- Après avoir reçu cette fiche complétée par votre établissement scolaire, nous déterminerons ensuite la date de votre stage avec votre chef d'établissement.
- Pensez à nous prévenir de vos dates d'examens blancs ou de vos voyages scolaires.

Document à retourner au Lycée Pierre Gilles de Gennes après accord et signature du chef d'établissement d'origine, à :
Rue du Colonel Rabier 58206 COSNE COURS/LOIRE CEDEX –Mail : guy.petinon@ac-dijon.fr
Tél. : 03 86 28 23 45